

REPUBLIQUE FRANCAISE

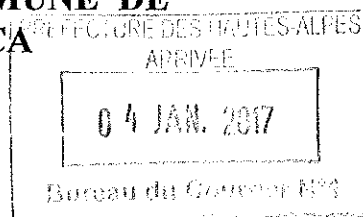
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 68- 2016
Modification délibération N°55-2016

Nombre de Conseillers
En exercice: 10

Séance du mercredi 21 décembre 2016



Présents : 8

L'an deux mille seize et le mercredi 21 décembre 2016, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 13 décembre 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Mme Danielle BLANC

Absente excusée : Céline TRUCH

Absent : Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Gérard MEYSSONNIER

Objet : Décision Modificative : intégration équipements informatiques

Le Maire expose à l'assemblée explique qu'il y a lieu de reprendre la délibération N°55 2016 suite à une erreur matérielle:

Désignation des articles		Crédits à modifier	
N°	Intitulé	Recettes	Dépenses
773	Mandats annulés	3092.70	
023	<i>fonctionnement</i>		3092.70
021	<i>investissement</i>	3092.70	
2183	<i>Matériel informatique</i>		3092.70
2183.041	Matériel informatique		8 437.28
1323.041	Sub. Département	3 856.55	
1321.041	Etat	2 795.73	
13251.041	GFP	1 785	

Le Maire invite le Conseil à modifier les crédits ci-dessus.
Le Conseil après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la modification de ces crédits.
Fait et délibéré à Lardier et Valença le 21 décembre 2016

Le Maire
Rémi COSTORIER

